



LE COLLÈGE ST-JEAN-VIANNEY EST UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SITUÉ DANS L'EST DE MONTRÉAL QUI ACCUEILLE PRÉSENTEMENT UNE CLIENTÈLE DE PRÈS DE 1100 ÉLÈVES, GARÇONS ET FILLES, DE NIVEAU SECONDAIRE ET DES ÉLÈVES DE NIVEAU PRIMAIRE 5E ET 6E ANNÉE. NOTRE COLLÈGE EST À LA RECHERCHE DE CANDIDATURES POUR COMBLER LE POSTE DE :



## Opérateur-concierge Centre sportif et culturel CSJV Contrat d'un an

Le rôle principal de l'opérateur-concierge consiste à effectuer des travaux d'entretien à l'aréna, le surfacage de la glace à l'aide d'une surfaceuse, l'entretien de la machinerie ainsi que l'exercice d'une surveillance sur le public et les usagers du Centre sportif et culturel CSJV et de ses installations.

### TÂCHES DE LA PERSONNE SALARIÉE :

Sous la responsabilité de Responsable de l'entretien et réparations, elle accomplit les tâches suivantes :

- Elle assure l'ouverture et la fermeture du Centre sportif et culturel, et ce, conjointement avec ses collègues des autres quarts de travail;
- Elle balaie, nettoie, s'il y a lieu, les murs, les plafonds et les planchers des divers locaux, y compris des salles de toilettes et des gymnases;
- Elle remplace les ampoules et effectue tous genres de travaux mineurs;
- Elle exerce une surveillance préventive des activités sur la glace et, en circulant dans le hall et les gradins, il maintient l'ordre et la discipline;
- Elle est appelée à travailler en collaboration avec l'aide-opérateur et au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

### QUALIFICATIONS REQUISES

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou une équivalence;
- Avoir un permis de conduire valide;

### AUTRES APTITUDES

- Trois (3) années d'expérience pertinentes.
- Avoir déjà conduit une surfaceuse (un atout);
- Être habile à exécuter divers travaux manuels mineurs ;
- Être à l'aise à se servir d'un outillage non spécialisé, mais diversifié;
- Savoir faire preuve de tact et de courtoisie.
- Détenir une formation en premiers soins et RCR à jour (un atout).

### RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salarié à statut à temps régulier (**40 heures**), à temps partiel (**entre 15 et 35 heures**) et occasionnel;
- Horaire variable de jour, soir et fin de semaine;
- Taux horaire variant entre **19,37 \$ à 21,44 \$** selon expérience.
- Banques maladie, vacances et de congés fériés.
- Accès au régime retraite administré par Retraite Québec (RREGOP).
- Accès au régime d'assurance collective.

### MISE EN CANDIDATURE

Les candidats et candidates répondant aux exigences et désirant soumettre leur candidature devront faire parvenir, **au plus tard le 15 mars 2020**, un curriculum vitae récent, à l'adresse suivante :